



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE Avancement de grade

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude, du Gard, des Pyrénées-Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organisent l'examen professionnel d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe (avancement de grade), session 2025, dans les spécialités suivantes :

SPECIALITES	CDG ORGANISATEURS	LIEUX DES ÉPREUVES
Bâtiments, génie civil	CDG du Gard 183 chemin du Mas Coquillard – 30900 NIMES ☎ 04 66 38 86 98 - www.cdg30.fr	Nîmes et ses environs
Services et intervention techniques		
Réseaux, voirie et infrastructures	CDG de l'Aude Maison des Collectivités - 85 Avenue Claude Bernard CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX ☎ 04 68 77 79 79 - www.cdg11.fr	Carcassonne et ses environs
Aménagement urbain et développement durable		
Déplacements, transports		
Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration	CDG du Tarn 188 rue de Jarlard - 81000 ALBI 05 63 60 16 50 - www.cdg81.fr	Albi et ses environs
Espaces verts et naturels	CDG des Pyrénées-Orientales Centre del Mon - BP 901 - 35 boulevard Saint-Assisclé 66020 PERPIGNAN CEDEX ☎ 04 68 34 88 66 - www.cdg66.fr	Perpignan et ses environs
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	CDG du Tarn-et-Garonne 23 boulevard Vincent Auriol – 82000 MONTAUBAN ☎ 05.63.21.62.00 - www.cdg82.fr	Montauban et ses environs

CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de technicien territorial et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Dispositions dérogatoires pour l'examen de la session 2025 :

*A titre dérogatoire, en application du décret n° 2023-927 du 7 octobre 2023 relatif à l'avancement de grade des catégories B, pourront être admis à concourir, les candidats ayant au moins atteint le 4^{ème} échelon du grade de technicien territorial et d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau, **au plus tard le 31 décembre 2026.***

Période de retrait des dossiers d'inscription	Du mardi 8 octobre au mercredi 13 novembre 2024 auprès du CDG organisateur de la spécialité choisie.
Date limite de dépôt de dossier	Jusqu'au jeudi 21 novembre 2024
Date de l'épreuve écrite	Jeudi 10 avril 2025